



## ***Réaction du RNCREQ à l'annonce du budget provincial 2017*** **Des engagements clairs pour une politique de mobilité durable**

**Montréal, le 29 mars 2017** – Alors qu'était dévoilé hier le budget 2017 du Québec, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) accueille favorablement plusieurs orientations qui en découlent. Il donne en effet des signaux clairs en faveur de la mobilité durable et affirme l'importance d'assurer la vitalité de nos régions.

### **La priorisation du transport collectif et de la mobilité durable**

Le RNCREQ se réjouit de l'engagement du gouvernement du Québec envers l'adoption d'une politique de mobilité durable et l'annonce d'investissements pour le déploiement du transport collectif sur tout le territoire. « Face à l'augmentation du parc automobile, il est crucial de se doter d'une vision commune et cohérente en matière de mobilité durable, commente Vincent Moreau, directeur général du RNCREQ. Cela concorde parfaitement avec les travaux amorcés par les conseils régionaux de l'environnement (CRE) depuis 2010 pour favoriser, en collaboration avec les partenaires de leur région, une transition énergétique efficace et l'intégration de mesures de réduction des émissions de GES dans la planification du territoire. »

### **Des mesures pour la protection de l'environnement**

Une augmentation de budget pour la protection des milieux naturels en milieu privé est une excellente nouvelle en soi. Cependant une majoration plus marquée de ce type d'investissement est essentielle pour atteindre l'objectif de 17 % de milieux naturels protégés au Québec. Cela nécessite notamment des efforts plus soutenus pour la conservation en milieu privé dans le sud du Québec.

L'investissement de 14 M \$ dans une démarche d'accompagnement des agriculteurs afin de réduire l'utilisation de pesticides représente un bon pas vers une agriculture plus respectueuse de notre environnement. Le RNCREQ salue donc cette initiative tout en rappelant que le défi reste important dans ce domaine et qu'il espère donc observer de plus en plus d'investissement.

Enfin, le RNCREQ accueille positivement l'ajout de 45 M \$ sur cinq ans pour répondre à la problématique de l'érosion côtière. Cet enjeu, comme d'autres impacts des changements climatiques, sera malheureusement exacerbé dans les prochaines années. Il convient donc de préparer au mieux nos communautés à affronter ces défis.

### **Le réinvestissement dans nos régions**

La participation de Québec dans la création de 35 nouveaux Fonds locaux de solidarité et le rétablissement du financement des Pôles régionaux d'économie sociale est une bonne nouvelle pour garantir le soutien de l'économie locale, qui en avait grandement besoin. « Les CRE voient d'un très bon œil ces investissements permettant de mieux outiller les régions, conclut Vincent Moreau. Cela nous permettra de déployer des projets porteurs et structurants avec nos partenaires. »

## **À propos du RNCREQ**

Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec. Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional.

## **Renseignements**

Cédric Chaperon, responsable énergie et changements climatiques  
514 237-5323 | 514 861-7022 poste 27

[cedric.chaperon@rncreq.org](mailto:cedric.chaperon@rncreq.org)